

3.2

Edgar Radtke/Sybille Große/Ekkehard Felder

Institutions linguistiques et *Sprachkritik* dans une perspective européenne

Traduction : Paul Chibret

Abstract. Nous considérerons dans cet article à la fois les institutions gouvernementales qui sont pourvues de la mission politique d'uniformisation et de standardisation réglementée d'une langue nationale, et les associations (comme les sociétés savantes dédiées à la défense de la langue (*Sprachgesellschaften*) et les clubs de langues) qui se consacrent à la même mission, sans en être investies par le gouvernement. C'est au regard de ce contexte que seront comparées les académies de langue en Italie, en France et en Croatie, dont l'influence normalisatrice et le prestige sont très grands, avec les activités politico-linguistiques ambitieuses des pays dans lesquels de semblables institutions n'existent pas. Souhaiter s'intégrer à une société, en en défendant la langue – en ce qui concerne leur constitution propre –, est, pour toutes ces institutions et ces associations, indépendant de leur fondement gouvernemental ou social commun.

Keywords

académies de langue, norme standardisée, langue nationale, sociétés savantes dédiées à la défense de la langue, clubs linguistiques, clubs culturels, défense de la langue

Note de lecture :

L'article suivant réunit des points de vue centraux tirés des contributions attachées à l'étude d'une seule langue et les compare entre elles. Pour une compréhension approfondie de cet article, la lecture de ceux qui sont consacrés à une seule langue est recommandée, car des indications bibliographiques complémentaires y sont transmises.

Il est question, dans cet article comparatif, de déterminer avec quelles prétentions d'ambitueuses institutions, défenseuses de la langue, font valoir leurs idées, en matière lexicale et grammaticale, comme emploi souhaité de la langue dans les sociétés de leur époque. Selon les différentes régions et les différentes langues, les missions qui sont associées

à l'uniformisation et la défense de la langue ainsi qu'à la *Sprachkritik*, sont prises en charge par diverses institutions tantôt privées, tantôt gouvernementales, c'est-à-dire seigneuriales, parmi lesquelles les académies de langue et les sociétés savantes dédiées à la défense de la langue (*Sprachgesellschaften*) se distinguent nettement. La France, avec ses organisations nombreuses, qu'elles soient gouvernementales comme privées, prend là-dedans un rôle particulier, sans l'ombre d'un doute.

Les académies de langue représentent, depuis la fondation de l'*Accademia della Crusca* en 1582 et 1583, une forme spécifique du monde académique européen, en cherchant, dès leur origine, à élaborer des instruments philologiques nécessaires à la modification des langues, c'est-à-dire des langues nationales, dans la mesure où elles s'appuient essentiellement sur la variété de langue littéraire dominante (les dictionnaires, les grammaires, les poétiques et les rhétoriques). Politiquement, cela signifie que des académies de langue furent établies historiquement comme des institutions directrices devant favoriser une politique linguistique nationale. Le pas à franchir, pour que des associations privées telles que les cercles linguistiques ou bien les salons deviennent des institutions étatiques prescriptives, fut franchi politiquement à Florence au moyen du mécénat ou bien en France directement grâce à l'Etat (en 1634 et 1635) ; même sur le territoire croate se développa, sous l'influence italienne à Dubrovnik, au 16^e siècle, déjà, une société littéraire d'envergure, à savoir l'*Accademia dei Concordi*. Dans d'autres pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne, ce pas ne fut jamais franchi.

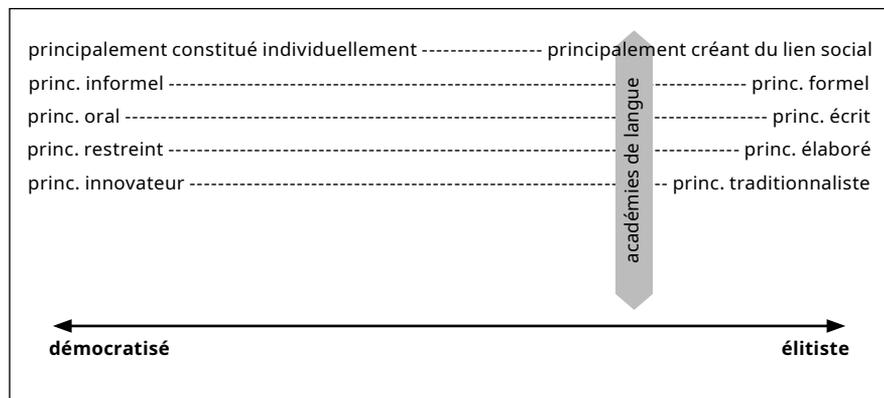
Les académies de langue se considèrent comme des associations d'intellectuels dont la mission politique est de conduire, légitimement, l'uniformisation linguistique et, à terme, la standardisation d'une langue littéraire, c'est-à-dire d'une langue nationale. Les sociétés savantes dédiées à la défense de la langue (*Sprachgesellschaften*) et les clubs linguistiques assument, plus tard, en particulier en Allemagne, mais aussi en Angleterre, une orientation peu amène de cette mission. En Angleterre se fait jour la particularité suivante, à savoir que la BBC (*British Broadcasting Corporation*) propageait, depuis sa création dans les années 1920, une certaine conscience des normes linguistiques existantes, avant toute chose, de la prononciation correcte.

Du point de vue de l'architecture des variétés, les académies de langue se préoccupent, dans un souci légalisé de diffusion, du standard et de sa

norme, ou plutôt d'une langue de la culture relativement élitiste et prestigieuse (par exemple, la *lingua colta*, la langue cultivée).

Après la Première et plus particulièrement après la Seconde Guerre Mondiale, un déclin fonctionnel progressif des académies s'opère en Italie et en France, pendant que leur exigence de représentation se situe bien au-dessus des ressorts scientifiques. D'une part, cela tient à la démocratisation de la société – un processus qui a pour effet secondaire un plus bas respect pour les normes en général et pour les normes linguistiques, en particulier et qui restreint, par conséquent, l'autorité du standard dans l'emploi courant. D'autre part, la littérature occupe de moins en moins sa fonction directrice en matière linguistique. Du fait de l'émancipation de la langue parlée et régionale, c'est un niveau moyen du standard qui est de plus en plus respecté, standard auquel les normes linguistiques, appareil des élites cultivées, ne participent plus. Comparée aux autres langues nationales étudiées ici, l'activité régulée de l'académie (et bien sûr aussi en dehors du monde académique), qui consistait à accompagner l'évolution de la langue, se traduisait, en Yougoslavie, dans cet Etat multi-national – réunissant plusieurs nations –, par un événement politique explosif, parce que la politique linguistique et l'histoire contradictoire et agitée s'y entremêlaient étroitement. En dépit de cela, l'académie yougoslave des sciences et des arts laissa derrière elle d'importantes traces dans la linguistique croate à travers le grand dictionnaire historique *Rječnik hrvatskoga ili srpskoga jezika* qui fut publié en 23 volumes entre 1880 et 1976, tout comme dans les éditions commentées d'œuvres littéraires.

D'un point de vue transnational émerge un schéma qui structure comme suit la répartition des pouvoirs au-delà des barrières entre les langues :



Des académies de langue demandent à être de nature à diffuser des lois ou bien à légiférer. Ne serait-ce qu'à titre de recommandations, leur fiabilité atteint un niveau que d'autres domaines réglant la langue, tels que le journalisme, les dictionnaires ou bien les grammaires arrivent à peine à atteindre. Pour renforcer leurs aspirations à uniformiser la langue, des académies de langue utilisent une autorité leur étant conférée de droit, qui est perceptible même sur le plan du métalangage, dans la mesure où, à la différence de la linguistique plutôt descriptive, elles se prononcent pour une influence prescriptive.

Au centre de la normalisation linguistique perpétrée par les académies et en partie aussi par les sociétés savantes dédiées à la défense de la langue (*Sprachgesellschaften*), se trouvaient et se trouvent toujours le lexique et l'évolution des dictionnaires normatifs (en Italie l'OVI – *Opera del Vocabolario Italiano*), avec lesquels les académies de langue en France et en Italie sont identifiées, encore aujourd'hui. Ce travail de vocabulaire est lié dès l'origine à un rejet, relevant d'une épuration linguistique, des lexèmes étrangers.

La langue croate au 20^e siècle fut marquée par deux contraires, à savoir le rapprochement du serbe jusque dans les années 60, prescrit

institutionnellement, et par l'écart qui suivit, par rapport à celui-ci et le retour à l'histoire linguistique croate ; c'est la raison pour laquelle on peut parler de processus *convergers* et *divergents*.

Dans le pays d'origine des institutions linguistiques, à savoir l'Italie, la fonction consultative de l'académie est devenue accessible au moyen, aujourd'hui, de services en ligne, pour que les décisions des normes linguistiques connaissent une plus grande ouverture au public. L'*Académie française* s'adapta à peine, en termes de contenus, aux exigences nouvelles de la langue, à cause de ses positions conservatrices, et possède désormais une image fortement connotée, bien qu'elle utilise, elle aussi, les nouveaux moyens de communication pour diffuser ses idées. L'académie croate des sciences tint (à côté du club culturel *Matica hrvatska*) un rôle décisif dans le processus de reconnaissance du croate comme langue indépendante. Actuellement, cette académie est particulièrement active en tant qu'éditeur des textes historiques croates, des revues et de publications scientifiques et en tant qu'organisateur de symposiums. Ceux qui s'attachent à défendre l'académie sont des membres des conseils appartenant à d'autres institutions (l'Institut pour la langue et la linguistique croates et le Conseil pour la langue croate standardisée), qui proposent la standardisation pratique et l'appliquent dans les manuels, après en avoir discuté publiquement.

En ce qui concerne l'anglais, l'appel à fonder une *English Academy*, qui ne le fut pourtant jamais, subsista en particulier aux 17^e et 18^e siècle. Des académies de langue n'ont pas pu prendre pied en Angleterre, et ce sont, au lieu de cela, des sociétés savantes dédiées à la défense de la langue (*Sprachgesellschaften*) et des clubs comme la *Philological Society* ou encore divers gens de lettres, prenant part au débat sur l'uniformisation, qui entrent surtout en vigueur. Ceux-ci ne disposèrent, cependant, jamais d'un large soutien de nature officielle. La standardisation de l'anglais se déroula alors, dans une large mesure, selon un processus inspiré par la base, à travers la propagation commune de la culture écrite et des œuvres de références, qui donnent la règle à suivre, comme les grammaires standards et les dictionnaires.

Même pour l'allemand, ce n'est pas aux académies que la direction de l'uniformisation est liée (le club officiel *Deutsche Akademie für Sprache und Dichtung* agit sans être délégué par l'Etat et possède, de ce fait, peu d'influence), mais aux sociétés, qui se sont, certes, soumises, parfois, au

modèle du monde académique, mais qui agissent, dans les faits, comme des sociétés savantes dédiées à la défense de la langue (*Sprachgesellschaften*), dont l'autorité normative est limitée. Des tendances puristes en matière linguistique se manifestent, de manière plus ou moins forte, dans ces associations, de même que la question de savoir jusqu'à quel point l'intégration de mots étrangers doit être régulée. L'uniformisation de l'allemand comme langue nationale a été, ainsi, seulement partiellement, le but poursuivi par des clubs linguistiques et des sociétés savantes dédiées à la défense de la langue (*Sprachgesellschaften*). Ces derniers persistent aujourd'hui, pour la plupart, dans la discussion de cas isolés et ne contribuent plus de manière décisive à la codification globale de l'allemand.

Considérons enfin les tentatives organisées par des académies légitimées par l'Etat pour influencer et codifier la langue, et il est alors possible de constater que, dans des pays comme l'Italie ou la France, où la conception de l'Etat et de la nation recueille un relatif consensus, la question d'une influence régulatrice sur la langue est autrement abordée que dans un pays comme la Croatie, où le contexte est celui d'une histoire de l'Etat ou des Etats tracée par les bouleversements politiques : dans un cas, il s'agit d'un repli sur ses frontières intérieures, sans remise en question de l'identité nationale et dans l'autre, il s'agit ou s'agissait autrefois d'une délimitation des frontières tournées vers l'extérieur, confrontée à d'autres ethnies avec une langue identique ou proche du croate, à un moment où des phénomènes lexicaux et grammaticaux particuliers représentaient un événement fondamental tout naturellement comme un facteur identitaire. Aujourd'hui, en revanche, la différenciation des diverses variétés diatopiques ou diastratiques est centrale. La question du standard en coexistence avec d'autres variétés linguistiques (situées à part de la norme standardisée) est débattue en Italie et en France en étant rapportée à des pratiques sociales et communicationnelles exercées par des acteurs influents (comme par exemple les régions et les métropoles, les cercles intellectuels, les corps académiques, les médias etc.), tandis qu'en Croatie, après les débats de délimitation linguistique liés à l'uniformisation nouvelle du début du siècle, qui comportait aussi une réflexion sur l'histoire de sa propre langue et sur la dialectologie, la définition du standard est, aujourd'hui, renouvelée comme sujet de recherche et de discussion et rapportée aux métropoles régionales (qui présentent tout type de variétés dialectales). Il n'en va pas de même du croate dans l'Etat

tri-national qu'est la Bosnie-Herzégovine, où les processus de délimitation des frontières de la langue se confrontent en permanence à d'autres ethnies mais aussi à une norme s'étant constituée historiquement différemment en Croatie.

En Angleterre et en ce qui concerne l'allemand il n'y a aucune institution de défense de la langue qui soit chargée par l'État d'une mission politique : ce faisant, la situation y paraît toute autre. Par conséquent, les activités d'organisations de défense de la langue (par exemple les sociétés savantes dédiées à la défense de la langue et les clubs linguistiques et culturels) étaient particulièrement marquées dans ces pays où est parlée une langue nationale – avec cette particularité en Angleterre, que la BBC y était considérée, au début du 20^e siècle, comme une référence en matière de prononciation ; elle avait une influence qu'elle perdit, cependant, toujours un peu plus, à la fin du 20^e et au début du 21^e siècle en voulant, à travers ses programmes, représenter la diversité linguistique.